

* LA CHASSE... ET NOUS, LES AUTRES » (Extrait du journal « Le Monde » du 27 août 1964).

« La lecture de l'article de M. Marcel HAURIAC sur la chasse, paru dans « Le Monde » du 21 août, suggère quelques remarques. On pourrait tout d'abord se demander à qui « appartiennent » les malheureux quadrupèdes et volatiles généralement classés « gibier ». Laissons de côté les grands et petits mammifères que l'on pourrait sans doute assimiler aux produits du sol, tels que cultures et forêts, et considérer par voie de conséquence comme appartenant aux propriétaires de la terre sur laquelle ils se trouvent. Mais le problème des oiseaux, singulièrement des oiseaux migrateurs, est tout autre. Les migrateurs, comme on le sait, sont des hôtes de passage, non des résidents : ils ne sont la propriété de personne, ou plutôt ils sont prêtés à tous.

Il serait temps peut-être d'élever la voix contre les porteurs de fusil qui, de droit divin, disposent à leur guise des oiseaux qui animent encore le ciel de France. Ils sont deux millions, bien organisés, fort éloquents, riches des ressources des sociétés qu'ils administrent, des terres qu'ils exploitent. Mais nous, les autres, les quarante-cinq millions de Français sans fusil, n'avons-nous donc pas le droit de jouir des oiseaux de nos forêts, de nos grands lacs, de nos côtes ?

Sentimentalité, dira-t-on. Mais le chasseur lui-même, qui bat la campagne pour tirer les oiseaux de passage, ne fait-il pas preuve d'une sentimentalité au moins égale ? Son véritable plaisir n'est-il pas en fin de compte d'arpenter les plaines avec son chien, en compagnie de quelques amis choisis, de se couler dans les bois, de battre les étangs, animé par un esprit plus aventureux que rationnel ? Est-il en fin de compte moins sentimental que nous, les quarante-cinq millions de pacifistes, qui aimons à voir passer dans le ciel les grands vols d'Oies sauvages, ou s'abattre sur les étangs les passées de Canards nordiques, ou le long des côtes voir les Limicoles tracer sur la crête des vagues leurs arabesques surréalistes ? Et si l'Oie sauvage de Nils traverse le ciel au-dessus de nos têtes, nous nous réjouissons et nous souhaitons que tous nos amis sentent à leur tour battre le cœur de leur enfance oubliée.

Nous savons que plus de cent espèces d'oiseaux ont été anéanties définitivement depuis un siècle ; qu'en France les Aigles, les Faucons et la plupart de ces admirables maîtres de vol que sont les rapaces auront disparu avant peu ; que les oiseaux sauvages sont de plus en plus menacés par la transformation du milieu de nidification, conséquence inévitable du progrès économique ; que donc ils devraient être mieux protégés pendant leur migration ; nous savons surtout que, las de la vie trépidante des grandes villes, nous aimons en fin de semaine à nous réfugier à la campagne, à voir les oiseaux évoluer dans le ciel, à les entendre piailler dans les sous-bois.

Nous ne prétendons pas priver le chasseur de son plaisir, pas plus que nous ne lui reconnaissons le droit de nous priver du nôtre. Ne pourrions-nous trouver un compromis, obtenir des guerriers qui parcourent nos campagnes un peu plus de bon sens, et voir enfin ratifiée cette fameuse convention internationale de la chasse déjà acceptée en principe par la France en 1950 mais mise en échec par de puissants groupements ?

Hélas ! il n'est pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ; et l'on voit rarement, comme nous savons, une minorité de privilégiés accepter spontanément une limitation même raisonnable de ses privilèges. Va-t-il falloir, comme les usagers de la route fatigués de n'être jamais entendus, s'organiser, faire signer des pétitions par quarante-cinq millions de non-chasseurs ? Espérons que cela ne sera pas nécessaire, que nos pouvoirs publics, qui sont éclairés, sauront agir au mieux de l'intérêt général, et que nous pourrons continuer à jouir longtemps des plaisirs innocents qui sont les nôtres. »

Roland DE LA MOUSSAYE.